

MAIRIE D'AIGLUN



ALPES DE HAUTE-PROVENCE

HALLE ECO-CITOYENNE A AIGLUN

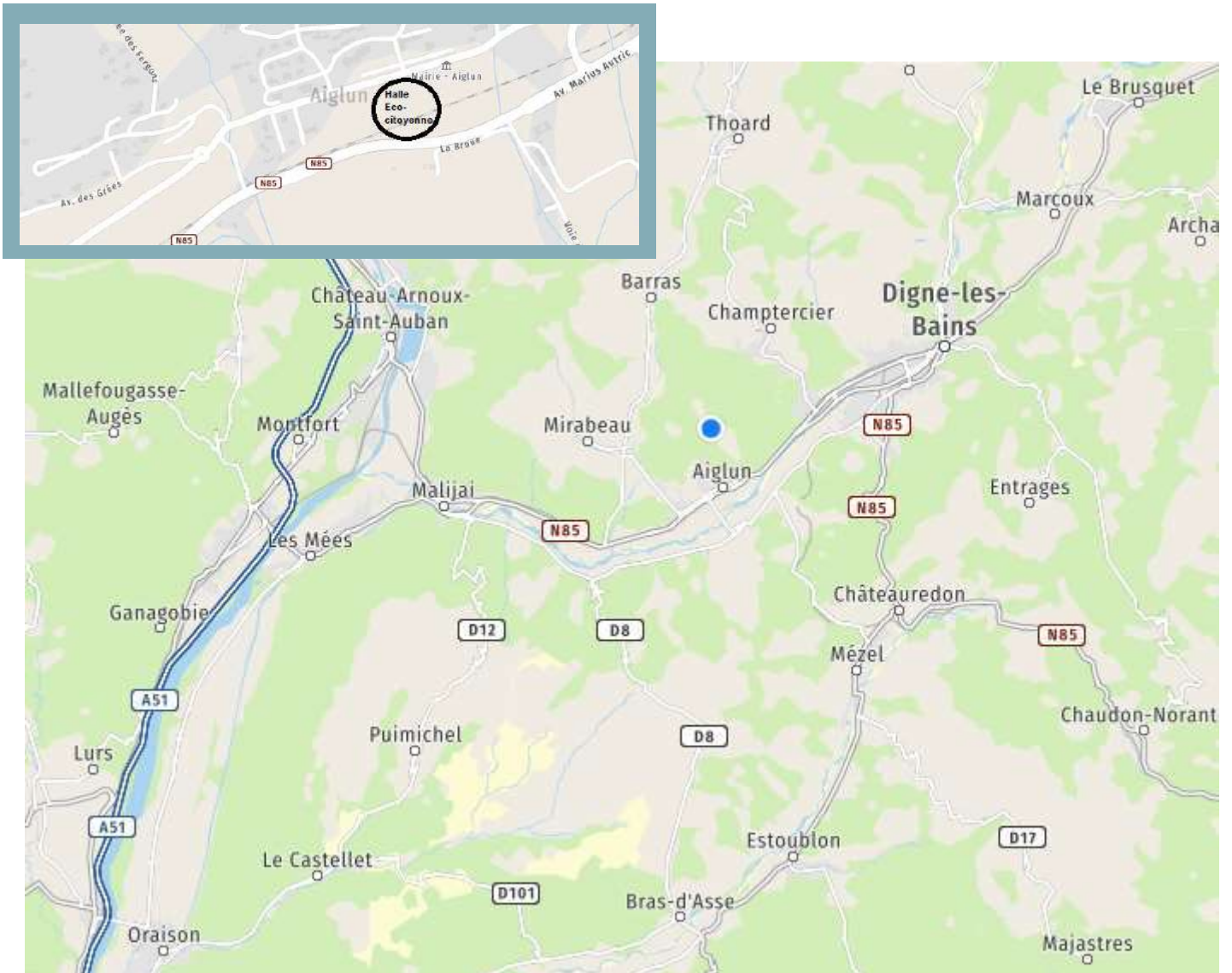
AGRICULTURE – CIRCUITS COURTS – TRANSITION ECOLOGIQUE

PROJET D'INVESTISSEMENT A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

TRANCHE fonctionnelle 1 - TIERS LIEU INTERCOMMUNAL à VOCATIONS MULTIPLES

Tranche 2 – MARCHÉ BIO et/ou LOCAUX - SYNERGIE DES ECONOMIES EN CIRCUIT COURT

Tranche fonctionnelle 3 – TRANSITION ECOLOGIQUE - énergies renouvelables et équipements innovants



PREAMBULE

Aiglun est une commune de près de 1500 habitants, très proche de la ville chef-lieu, Digne les bains.

Elle compte quelques commerces de proximité, bar/tabac, /restaurant, salon de coiffure, Centre hospitalier des Carmes, cabinet d'infirmiers, une zone d'activités très dynamique accueillant une trentaine d'entreprises, mais aussi une école, et des équipements sportifs et de loisirs de qualité : stade avec pelouse, pole Raymond Moutet avec une grande salle polyvalente, des salles de musique, yoga, danse, musculation... qui répondent en partie aux besoins d'un secteur associatif très dense, qui compte plus de 500 adhérents dans ses différentes pratiques.

Enfin, **un marché hebdomadaire de producteurs locaux**, bio en partie, très attractif aussi, resté ouvert pendant toute la durée du confinement.

Ces activités répondent aux besoins des habitants d'Aiglun mais accueillent aussi pour moitié **des utilisateurs de toutes les communes environnantes**, du carrefour Duyes/Bléone ;

Ce qui lui manque ... un cœur de village qui pourrait créer ce sentiment d'appartenance qui lui manque, malgré un passé riche dont témoigne encore la très belle église du vieil Aiglun, récemment restaurée.

C'est pour cette raison que la nouvelle municipalité a conçu **un projet structurant pour dynamiser ce cœur de village**, et s'inscrivant dans une démarche volontariste de transition écologique et de bien vivre ensemble ;

« Notre souhait est de construire ce projet en concertation avec la population et les usagers, dans un environnement de diversité sociale et culturelle comprenant le respect et l'acceptation de la pluralité des opinions, le bon voisinage, l'ouverture, la coopération, les interactions bienveillantes dans un cadre de vie respectueux de l'environnement ; »



Implantation de la halle et du city stade sur un terrain en cours d'acquisition, à proximité de la RN85 (Arrêts de bus, parking co-voiturage), entre l'ancienne voie ferrée et la mairie (coiffeur, bar restaurant, cabinet médical).

Le projet : une approche globale et structurante

Ce projet s'articule autour d'une **halle éco citoyenne**, un city stade, une maison médicale, qui vont venir conforter l'existant, car construits en prolongement des équipements et structurant ainsi l'espace public ; Un terrain de 4500 m² est en cours d'acquisition, entre la RN et la voie qui traverse le village.

Cette halle couverte d'une surface de 800 m², construite en ossature bois, avec panneaux photovoltaïques, accueillera dans sa partie principale **le marché hebdomadaire** pour lui offrir plus de confort, l'été et l'hiver, et le **rapprocher du centre de village** ;

Cet espace d'environ 600 m², sera un vrai lieu de vie et de rencontre pour les habitants d'Aiglun et des communes voisines qui fréquentent déjà ce marché créé et inauguré en Septembre 2010 par l'association « les Asses du bio ».

Marché bio à l'origine, il s'élargit en 2018 aux produits locaux sous la nouvelle **tutelle de « Bienvenue à la ferme »**, réseau commercial français **des Chambres d'agriculture**.

Il accueille aujourd'hui 18 exposants permanents, 20 exposants occasionnels, l'été et l'hiver ; entre 300 et 500 personnes selon les animations qui y sont organisées.

Après 10 années de constante évolution, le projet de halle ambitionne de **fixer durablement cette économie en circuits courts**. La commune mise sur un rapprochement de la collectivité avec les artisans et agriculteurs pour valoriser des filières plus structurées et équitables, **maintenir des emplois durables et non-délocalisables**. Elle a ainsi intégré le groupe de travail du **PAT – Plan Alimentaire Territorial**, porté par **l'Agglomération P2A** et **l'ADEME**.



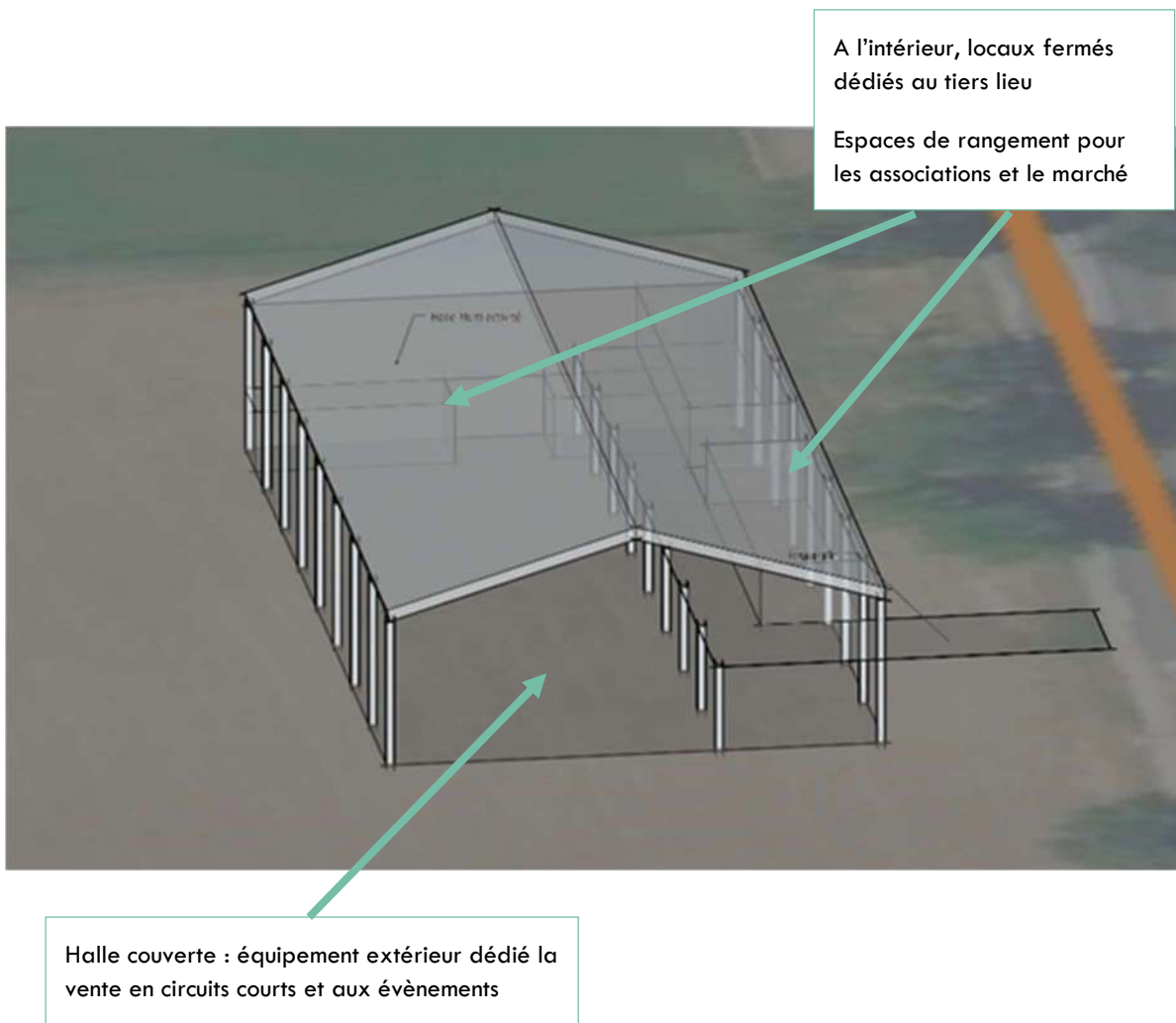
Notre stratégie de développement durable, pilotée au niveau local, s'accompagne d'une approche environnementale et sociale :

- ✓ **Placée au cœur de la Transition Ecologique**, la halle favorise une alimentation saine et de qualité (Plan Climat – Région Sud – Axe 5) et répond aux préoccupations citoyennes mises en exergue dans une enquête consommateurs CA 04 domaine Agritourisme et Circuits-courts en 2019 :
 - Réduire l'empreinte écologique (79.52%)
 - Soutenir l'économie locale (71.83%)

- ✓ **A proximité de la maison médicale et accolée à un tiers lieu** dédié aux associations (670 adhérents) et co-workers, une halle accessible à tous les publics facilitera en toute saison l'organisation d'actions transversales (culture, sport & loisirs, santé) génératrice d'innovations, et rendra le territoire encore plus attractif.

Enfin, une halle couverte, c'est paradoxalement un équipement extérieur conçu pour « le monde d'après » : **une solution résiliente pour le « vivre ensemble »**, qui était le slogan de la nouvelle équipe municipale, désignant son ambition de construire un projet de développement en concertation avec les habitants et les usagers, dans le respect de la diversité sociale et culturelle, et dans un cadre de vie de qualité préservant l'environnement"

HALLE ECO-CITOYENNE : le concept



Il s'agit aussi de répondre à des besoins de locaux identifiés auprès des producteurs, en matière de **stockage** mais aussi d'organisation de la **filière circuits courts**.

Consommer des produits de qualité en favorisant l'économie locale.

Il sera mitoyen de l'espace collaboratif et associatif fermé, occupant le reste de l'espace de la halle en créant ainsi une dynamique supplémentaire.

« Proximité, Qualité, Convivialité »

✓ Les PRODUCTEURS

Fixer et renforcer le marché Bio d'Aiglun, s'est aussi **sécuriser un modèle économique et soutenir les petites entreprises locales**. Le marché accueille 18 exposants fixes et 20 occasionnels : depuis 10 ans d'existence il est en constante évolution.

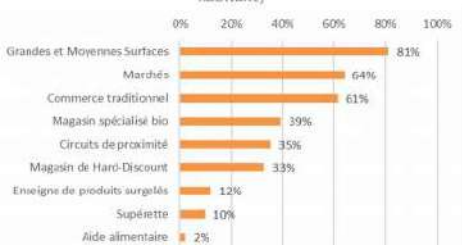
C'est aussi accompagner l'essor d'un secteur en pleine mutation :

- Les marchés restent le **1^{er} lieu d'achat de produits locaux** et le mode privilégiés des circuits courts
- 50% des consommateurs y consacrent 20 à 39€ par semaine
- 165 exploitations de l'agglomération commercialisent en partie en circuit court, particulièrement en maraichage, apiculture, autres élevage (volailles, porcs), et caprin-ovin fromagers - Forte présence d'exploitations AB (légumes, viande, lait, miel) - La transformation se fait principalement à la ferme (lait caprin/ovin), ou à l'abattoir en filière viande avec découpe à Digne, Seyne ou Sisteron.

Sources : chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence

Le consommateur et le producteur sont aujourd'hui associés à une démarche redonnant du sens et de la valeur aux produits. Les circuits courts de proximité représentent ainsi un réel potentiel en matière de consommation et d'économie durable

Lieux d'achat alimentaire, au moins une fois par mois (enquête habitant)



Les circuits courts...« Complémentaires des circuits « longs », ils doivent se développer pour permettre de répondre autant que possible localement à une partie des besoins alimentaires de la population d'un territoire. Insérés dans des projets alimentaires territoriaux, ils contribuent à la cohérence, la durabilité et la vitalité des territoires. »

(PAT - P2A)

Modalités de vente citées par les exploitants (enquête CA 04)



LE PAT – Projet Alimentaire Territorial par P2A et l'ADEME

Aiglun participe à élaboration du diagnostic alimentaire et agricole et à l'élaboration du plan d'action mis en œuvre par Provence Alpes Agglomération, dans le cadre de sa stratégie Pleine Santé.

Il s'agit de fédérer les acteurs de la filière alimentaire du territoire. Les projets alimentaires territoriaux servent à relocaliser l'agriculture et l'alimentation. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés collectivement. Les enjeux : Faciliter l'accès à une alimentation de qualité (local, frais et de saison) / Eduquer les plus jeunes à l'alimentation santé / Lutter contre le gaspillage alimentaire / Maîtriser le foncier agricole / Favoriser la création et le maintien de l'emploi agricole et agroalimentaire / Positionner les abattoirs et maison de pays dans un cadre stratégique offrant des perspectives de développement.



Le marché est organisé et animé par le réseau « Bienvenue à la Ferme »

Créé en 1988 par des agriculteurs, le réseau "Bienvenue à la ferme" est coordonné par le service des Chambres d'Agriculture France qui a pour objectifs le développement de la marque "Bienvenue à la ferme", la communication nationale et le développement des services aux adhérents. Des conseillers accompagnent les agriculteurs dans leur activité, garantissent la qualité des produits et activités, aident à l'installation, assurent la promotion de la marque localement.



✓ Les CONSOMMATEURS

Le marché reçoit entre 300 et 500 personnes par semaine, selon la saison et la proposition événementielle.

Son ouverture dès le 24 mars 2020 lors du premier confinement a généré une **augmentation de sa fréquentation**, qui s'est fidélisée depuis en grande partie.

Auparavant en 2019, sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture et du **réseau « Bienvenue à la Ferme »**, une enquête consommateurs a été menée par Mr Denimal-Pinto pour le service Agritourisme et circuits courts :

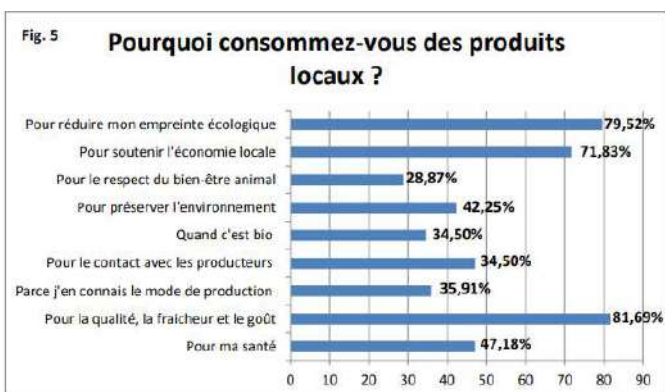


- 75% des usagers achètent leurs produits locaux sur les marchés (magasins bio 50% - Grandes surfaces 34.5%)
- Le marché comporte une clientèle locale et fidèle, présente plusieurs fois par mois sur les marchés (58%) voire chaque semaine (44%)
- 75% de la fréquentation estime la qualité des produits très satisfaisante
- 51% des personnes interrogées considère un produit comme local lorsqu'il est issu du Département.

Le premier critère de choix des produits locaux : la qualité, la fraîcheur et le goût.

En cohérence avec le premier critère, les répondants à l'enquête ont clairement comme principale motivation **le soutien aux agriculteurs, commerçants et artisans du coin** justement parce qu'ils pensent participer et **soutenir le bon fonctionnement de l'économie locale** (≈72%).

La préservation de l'environnement et son corollaire la santé sont également des motivations d'importance. Ces deux motivations renvoient aussi au souci de **diminuer les impacts sur l'environnement** et la santé des divers gaz à effets de serre. On a donc des motivations à la fois d'ordre économique (emploi local), qualitatif et environnemental.



TRANSITION ECOLOGIQUE

La nouvelle municipalité d'Aiglun s'est inscrite délibérément dans une démarche de transition écologique, en créant une délégation et un un adjoint affecté à la fonction.

Elle a adhéré au **plan Climat de la Région**, voté la motion d'Etat d'urgence climatique ;

Et adhéré au plan Climat également mis en œuvre par la **communauté d'agglomération P2A**- la rénovation énergétique de l'actuelle mairie est déjà retenue dans le cadre de ce programme (40bâts + 400), qui s'élargira à la prise en compte de tous les bâtiments municipaux dans le cadre d'une démarche groupée de commande d'audit et de travaux de gains immédiats.



Le projet de Halle s'inscrit pleinement dans l'axe 5 du Plan Climat REGION SUD :

- Favoriser une alimentation saine et de qualité, améliorer le bien être en ville.
- Mener une grande politique de croissance verte, permettant de créer des emplois durables et non-délocalisables
- Développer les circuits courts, afin d'offrir une alimentation de qualité à nos enfants et assurer des revenus plus confortables aux agriculteurs

Les investissements de l'UE au cours de la période 2021-2027 seront guidés par de grands objectifs :

- une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et **au soutien aux petites et moyennes entreprises** ;
- une Europe **plus verte** et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et **investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables** et la lutte contre le changement climatique ;
- ...proche des citoyens, qui soutiendra **les stratégies de développement pilotées au niveau local**

La halle écocitoyenne, construite en **ossature bois de provenance locale** et **dotée d'un équipement photovoltaïque**, s'inscrit dans cette démarche de transition énergétique.

Le parking desservant cet équipement sera réalisé en **dalles perméables**, végétalisé, et doté de **bornes de recharge électriques** pour les vélos.

Un projet conçu pour « le monde d'après »

Les facteurs d'accroissement du risque épidémique dans les pays tempérés sont omniprésents. Aujourd'hui, nos sociétés ont le devoir de s'orienter vers *des solutions résilientes pour « vivre ensemble »*.

Les conclusions du Haut Conseil de la Santé Publique, validées par l'OMS, indiquent que le *risque* d'une transmission par aérosol des virus paraît *très faible en milieu extérieur*.

En s'engageant dans ce projet de **halle couverte** accolée d'un espace bureau **tiers lieu**, la commune d'Aiglun vise un équipement sécurisant pour l'avenir de la cohésion sociale, la circulation des produits, la synergie des compétences et l'émergence d'idées novatrices.

Les publics et les saisonnalités sont en pleine mutation.

Ce type d'équipement propose *d'élargir la saisonnalité par une solution extérieure*, concentrée jusqu'ici sur la saison estivale propre à nos territoires (juillet août).

Les mouvements démographiques évoluent

La crise sanitaire que nous vivons marquera profondément la société et les modes de vie, ramenant une partie des habitants des grandes villes vers la campagne, modifiant les comportements sociaux, les modes de consommation, nourriture, santé, loisirs.

Le département des Alpes de Haute Provence s'est engagé depuis des années dans un tourisme durable, respectueux de son environnement naturel très préservé, s'appuyant sur des pratiques de loisirs douces.

Cette tendance s'est accélérée avec la crise sanitaire qui va réduire très sensiblement les transports vers les pays lointains, va de fait renforcer le tourisme de proximité et national. Cette tendance se sent déjà très nettement au niveau de la fréquentation des gîtes et chambre d'hôtes.

Cet équipement apportera un service à la population locale mais aussi aux habitants des métropoles proches très présents en résidences secondaires, permettant la encore des rencontres notamment lors des manifestations culturelles, favorisant aussi la création d'emplois liés à l'éco tourisme, et la consommation des produits des producteurs locaux très orientés vers les plantes à parfum, notamment la lavande, mais aussi l'huile d'olive, le miel..

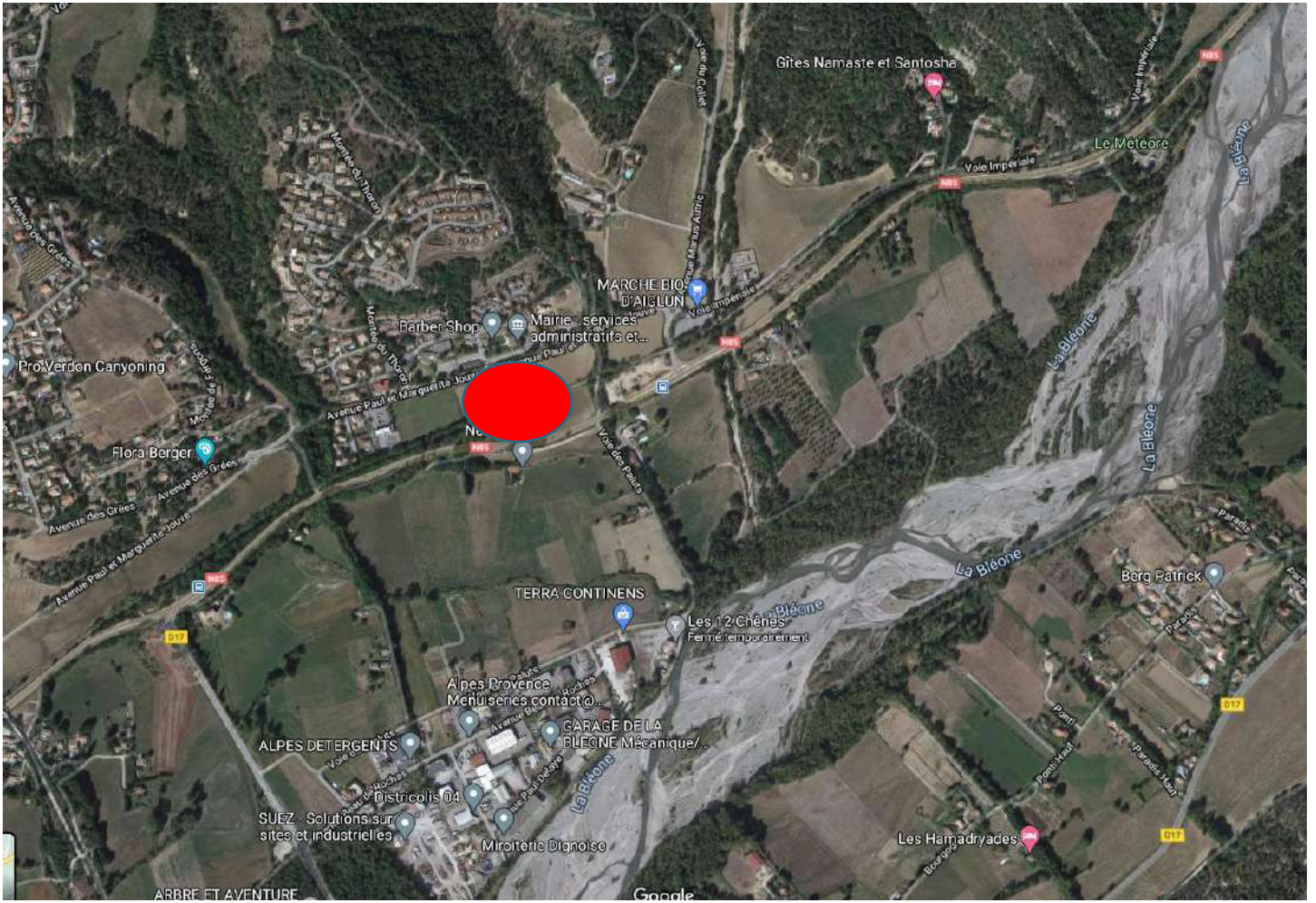


BUDGET PREVISIONNEL

Coûts - Tranches fonctionnelles		Financements	
Marché	Total HT		
Structure 3/4 de 650 000	487 500 €	DETR	200 000 €
		DSIL	25 000 €
Parking 40 pl	117 000 €	CR contrat avenir CRET	160 000 €
Végétalisation	50 000 €	LEADER ?	150 000 €
MOE 20%	120 000 €		
Total HT	774 500 €	Autofi 30% + TVA	394 400 €
TVA 20%	154 900 €	Total	929 400 €
Total TTC	929 400 €		
Photovoltaïque	88 000 €	DETR	70 000 €
MOE 20%	17 600 €	CR contrat avenir CRET	
Total HT	105 600 €	SDE04	
TVA 20%	21 120 €	Autofi 30% + TVA	52 800 €
Total TTC	126 720 €	Total	122 800 €
Tiers lieu			
Structure 1/4 de 650 000	162 500 €	DETR	180 000 €
Locaux (salles de réunions et stockage)	300 000 €	DSIL	
Parking 40 pl	117 000 €	CD04	200 000 €
MOE 20%	126 000 €	UE	100 000 €
Total HT	705 500 €	Autofi 30% + TVA	352 750 €
TVA 20%	141 100 €		
Total TTC	846 600 €	Total	832 750 €
TOTAL OPERATION	1 902 720 €		1 137 800 €
Total financements	1 137 800 €		
Total Autofinancement + TVA	764 920 €		

CALENDRIER PREVISIONNEL

2021												2022												2023											
4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			
FRAT + FODAC 2021				Etude AMO				Marché recrutement MOE				Début mission MOE - Remise avant-projet - Préparation et lancement marché travaux												Travaux											
Dépôt subvention achat terrain FRAT + FODAC 2021																																			
Signature acte définitif terrain																																			
AMO - Etudes + concertations associations																																			
												Dépôt dossier subvention																							
												Marché de recrutement MOE																							
												APS Avant Projet Sommaire																							
												APD Avant Projet Definitif																							
																								Dépôt dossier subvention											
																								Marché entreprises											
																								TRAVAUX											



Contact Mairie d'Aiglun

mairie@commune-aiglun04.fr

04 92 34 62 77

